

“ La thèse est exprimée par les deux propositions suivantes : 1° Je n'exclus pas de l'enseignement les auteurs païens ; mais je ne veux pas qu'ils y tiennent la première place. 2° Je demande que les auteurs chrétiens soient les classiques *exclusifs des enfants* jusqu'à la quatrième *inclusivement*.

“ Ce temps me paraît nécessaire pour bien des raisons, et entr'autres : 1° pour apprendre convenablement la langue latine chrétienne dont la connaissance, si utile en elle-même, est indispensable pour étudier avec profit les littératures anciennes ; 2° pour ne pas embarrasser la marche de l'enfant par l'étude simultanée de deux langues ; 3° pour nourrir plus fortement que jamais de christianisme nos jeunes générations, sorties de familles la plupart peu chrétiennes et destinées à vivre dans une société qui l'est encore moins ; 4° pour modifier sérieusement le caractère beaucoup trop *profane*, ou, comme parle le comte de Maistre, beaucoup trop *scientifique* de notre éducation publique, et prévenir ainsi les calamités prévues par l'illustre philosophe.

“ Après la *quatrième*, les auteurs païens peuvent, toujours en supposant les réserves relatives à l'expurgation et à l'explication, être admis simultanément avec les auteurs chrétiens. Telle est mon opinion. Je la crois bien fondée ; mais si vive que soit la manière dont j'ai pu la défendre, je n'ai la prétention de l'imposer à personne. C'est ma manière particulière de formuler le principe admis aujourd'hui par tout le monde, à savoir qu'il y a *quelque chose à faire*.”

Pour nous, nous demandons, comme Mgr. Gaume que les auteurs chrétiens soient les classiques exclusifs des enfants jusqu'à la *quatrième* inclusivement ; qu'a-